

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	50 (2003)
Heft:	5
Artikel:	Renens accueille l'ASOPC
Autor:	Mathey, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Votez...!

A quelques semaines des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux, l'occasion est offerte à chacun(e) de donner sa voix à la personnalité de son choix.

Au-delà des polémiques suscitées avant les votations du mois de mai, par la présentation parfois un peu nébuleuse du projet, il est maintenant nécessaire d'augmenter le capital confiance de nos représentant(e)s. Il en va de la réussite du projet dans le terrain. Et ceux qui le sont (dans le terrain), le savent bien.

Beaucoup d'élus se sont exprimés en soutenant les Réformes XXI (Armée, Protection de la population, Protection civile) avec parfois quelques réserves, souvent suscitées par l'état des finances publiques de leur canton. Maintenant que ces lois fédérales vont entrer en vigueur, il s'agit de transformer l'essai pour que les adaptations cantonales suivent les idées promises des projets.

En effet, la «mise sous toit» de la Protection de la population et plus singulièrement la réorganisation de la Protection civile demandent un soutien de chacun. Il n'y a qu'à penser, un instant, aux nombreux problèmes qui se poseront à certains cantons en matière de formation, d'équipements, etc., pour se rendre nombreux aux urnes afin d'apporter notre voix à ceux et celles qui soutiennent l'idée que la cantonalisation n'est pas une fin en soi, mais un acte responsable.

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme, bien sûr. Parce que contrairement à ce qu'affirme un certain géant orange: un franc reste un franc. Notre système fédéraliste a ceci d'extraordinaire qu'il nous donne l'occasion de soutenir, mais il nous offre aussi la possibilité de sanctionner. Et cela, nos élus le savent bien.

Alors, aux urnes citoyens!

h m h.
René Mathey



Bruno Zeyer,
président
de l'ASOPC.

Anne-Marie
Depoisier, syndique de Renens:
«A Renens, plus
d'une centaine de
nationalités sont
représentées...»



PHOTOS: RAI-INFO/CHÉXBRES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Renens accueille l'ASOPC

La 4^e assemblée des délégués de l'Association suisse des organisations de protection civile (ASOPC) a été organisée par l'ORPC de l'Ouest lausannois. Plus de 70 personnes étaient présentes, parmi lesquelles on reconnaissait Anne-Marie Depoisier, syndique de Renens, Jacques Buchet, SSCM, Luc Fellay, col div, Pierre Mermier, vice-président de l'USPC, Albert Cavegn et Peter Siegfried, membres du Comité directeur de l'USPC et Hildebert Heinzmann, ancien vice-directeur de l'OPFC. La partie officielle a été suivie d'un exposé de Charles Wuilloud, chef de section «Dangers naturels» du canton du Valais et d'une aubade de la fanfare de la Protection civile cantonale.



Jacques Buchet: «La structure vaudoise a été largement appréciée lors de son engagement au profit du G8...»

RENÉ MATHEY

Un peu plus de soixante organisations de protection civile font actuellement partie de l'ASOPC. Le nombre des délégués de celles-ci est fonction de la taille de l'organisation concernée. Il y a quelques années, seules les grandes villes (plus de 10 000 habitants) s'étaient regroupées afin d'échanger des informations touchant à l'organisation et aux structures propres aux grandes villes. Rappelons qu'à l'époque on ne parlait pas encore de «régionalisation» et chaque commune (presque...) possédait une OPC. Le but de l'ASOPC reste le même, notamment dans le domaine de la formation. Voilà, brièvement, pour la petite histoire.

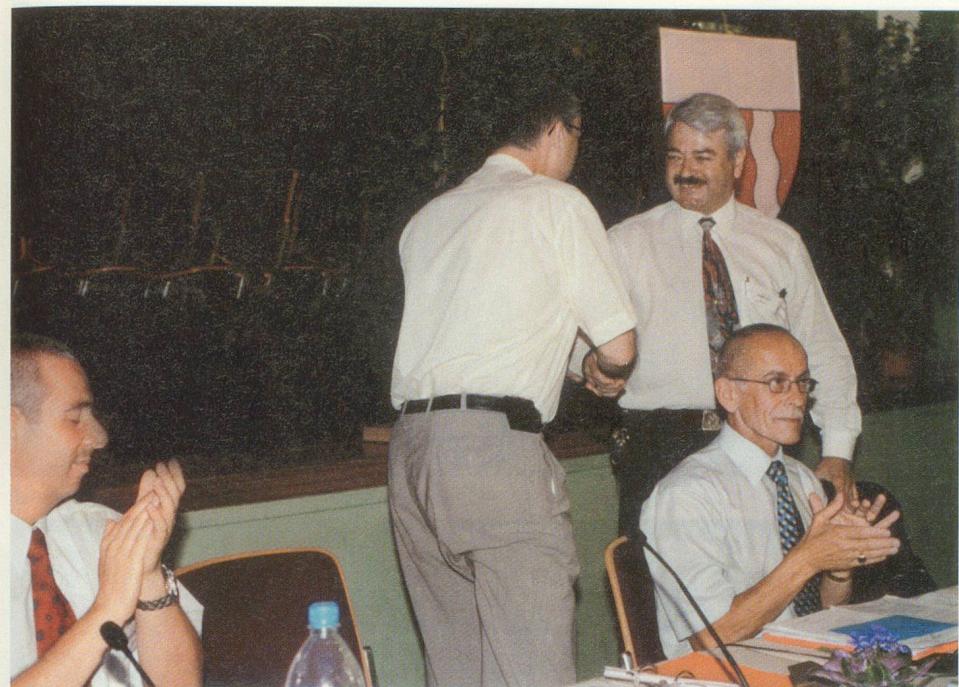
Renens, ville hôte de l'assemblée, est la quatrième ville du canton de Vaud, a rappelé sa syndique Anne-Marie Depoisier. Son histoire

est riche et ancienne puisque son nom est déjà mentionné au 10^e siècle. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, Renens n'était qu'un village à vocation agricole et viticole, situé dans les hauts de la commune et dominant une sorte de cuvette où s'écoulent, dans la direction du lac, la Mèbre et le ruisseau de Broye, les deux rivières qui garnissent l'écusson communal. A noter que les couleurs rouge et blanche se retrouvent dans quelques écussons des communes avoisinantes dans la mesure où ce sont les couleurs de base de toutes les communes ayant appartenu à l'évêché de Lausanne.

L'histoire moderne de la ville de Renens est intimement liée aux chemins de fer. En effet, à la fin de l'année 1875, la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale décida de créer une grande gare de triage à Renens. La nouvelle gare fut ouverte au service le 1^{er} juillet 1876. Après la fusion, en 1890, de la Compagnie de la Suisse occidentale avec celle du Jura-Berne-Lucerne qui forma la plus puissante entreprise de transport en Suisse, le trafic devint surtout considérable à partir de 1903 où le réseau fut racheté par la Confédération. Toute cette période a favorisé le développement du tissu industriel qui a progressivement fait place, aujourd'hui, à des activités tertiaires.

De 440 habitants en 1860, la population culmine aujourd'hui à quelque 18 400. La population étrangère représente un peu plus de 50 % de la population totale. Une bonne centaine de nationalités sont représentées.

Il appartenait ensuite à Jacques Buchet d'apporter les salutations du Service civil et militaire du canton. Il s'est notamment félici-



Passage de «témoin» à Henri Meystre, nouveau président de l'ASOPC (à droite).



Michel Schmid, COPC de la ville de Lausanne, reçoit un souvenir à l'occasion de son départ à la retraite.



Albert Cavegn quitte son rôle de représentant de l'USPC auprès de l'ASOPC.

té du résultat des votations du 18 mai dernier qui donne un nouveau visage à la sécurité dans ce pays. C'est dans cette optique que le canton a organisé des FIR (Forces d'intervention rapide) composées de 1500 hommes et capables d'intervenir dans l'heure. Ce dispositif est complété par les FAR (Forces d'appui régionales), fortes de quelque 6500 hommes, mises sur pied dans les six heures. Cette structure a déjà démontré son efficacité, poursuit Jacques Buchet, notamment dans le cadre du récent Sommet G8. Ce dispositif devrait trouver prochainement un ancrage légal, par le biais d'une nouvelle loi cantonale.

Changement à la présidence

Bruno Zeyer, président de l'association depuis deux ans, dirigeait sa «dernière» assemblée. Dans son rapport, il a relevé les discussions en cours avec le président (Aldo Facchini) de la Conférence des directeurs cantonaux de protection civile. L'idée étant de définir une stratégie commune en matière de collaboration avec les Offices cantonaux. A ce sujet, une proposition a été transmise aux responsables cantonaux. En ce qui concerne les relations avec l'USPC, celles-ci sont permanentes. Pour l'ASOPC, Peter Siegfried, COPC de Thoune, est membre du Comité de l'USPC. Albert Cavegn a été durant de longues années le représentant de l'USPC auprès de l'association. Il a récemment désiré se retirer et c'est avec remerciements que l'ASOPC en a pris note. L'association dispose d'un site Internet (vszso.ch), pour l'instant seulement en langue allemande.

C'est à l'unanimité que l'assemblée élit Henri Meystre président de l'association. Henri n'est pas un inconnu puisqu'il est aussi le patron de l'ORPC de l'Ouest lausannois.

Dans son discours d'intronisation, Henri Meystre a souligné – en parlant de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPC) – combien il est difficile, dans notre type de démocratie, de saisir vraiment les intentions du législateur lors de la présentation d'une réforme, car elle suscite tellement d'interprétations différentes qu'il est impossible de prendre des dispositions intermédiaires claires. Et de poursuivre: «La notion d'économie semble être le seul élément distinctement perçu, il prend largement le dessus sur une analyse objective des besoins de la population en cas d'événements majeurs et des moyens qu'il convient d'entretenir et de développer pour assurer les minimums vitaux. Conséquence de cela, les économies linéaires entraînent une léthargie du système... On pourrait penser, ajoute-t-il, que la perte d'efficacité est plus grande que l'économie réalisée.» En parlant encore des dommages collatéraux, Henri Meystre déplore la démotivation des troupes ainsi que celle des membres des associations les plus engagées.

Suivra encore un intéressant exposé de Charly Wuilloud consacré aux différents dangers naturels recensés sur le territoire valaisan. □



Aubade (... et petits-fours) par la fanfare de la PCi cantonale vaudoise.